Envoyé en préfecture le 20/12/2022
Reçu en préfecture le 20/12/2022
Publié le
ID : 074-200006450-20221220-2422-DE

Glct TRANSPORTS PUBLICS TRANSFRONTALIERS

Rapport de

Contrôles sur les lignes 814 et 818

par le GLCT des Transports Publics Transfrontaliers

Envoyé en préfecture le 20/12/2022
Reçu en préfecture le 20/12/2022
Publié le
ID : 074-200006450-20221220-2422-DE

Contrôles le 04/10/2021

Ligne 814 Maconnex => Coppet à 07h09

Contrôle réalisé en embarqué

Arrêt	Horaire prévu	Horaire réel de passage à l'arrêt	Montées	Descentes
Maconnex, Arcades	07h09	07h22 (+13 min)	0	0
Versonnex, Village (F)	07h14		0	0
Versonnex, Genévriers (F)	07h16		+1	0
Sauverny, La Croisée (F)	07h18	07h30 (+12 min)	0	0
Grilly, Mairie (F)	07h22	07h32 (+10 min)	+1	0
Divonne-les-Bains, Ecole d'Arbère (F)	07h27	07h35 (+8 min)	+3	0
Divonne-les-Bains, Arbère (F)	07h29	07h37 (+8 min)	0	0
Divonne-les-Bains, Ancienne Gare (F) / Arrivée	07h33	07h39 (+6 min)	+3	-2
Divonne-les-Bains, Ancienne Gare (F) / Départ	07h34		0	0
Divonne-les-Bains, Perdtemps (F)	07h37	07h41 (+4 min)	+5	-1
Divonne-les-Bains, piscine (F)	07h38	07h42 (+4 min)	+4	0
Divonne-les-Bains, douane P+R (F)	07h41	07h44 (+3 min)	+9	0
Chavannes de Bogis, douane	07h43	07h45 (+2 min)	+2	0
Chavannes de Bogis, La Sallivaz	07h44	07h47 (+3 min)	+1	0
Chavannes de Bogis, Champs-Blancs	07h47	07h50 (+3 min)	+7	-9
Commugny, Monthoux	07h50	07h52 (+2 min)	+2	0
Commugny, centre	07h52	07h53 (+1 min)	+9	0
Coppet, gare	07h55	07h57 (+2 min)	0	-33

>>>> 47 montées

Constats :

13 minutes de retard au premier arrêt alors qu'il s'agit d'une prise de service

Accueil téléphonique indisponible à 7h15 en pleine heure de pointe pour demander des informations (ouverture accueil à 9h30)

1 écran derrière le conducteur ne fonctionne pas (aucun signal) mais l'écran au niveau de la porte de sortie est allumé mais problème de localisation des arrêts qui rend incompréhensible l'itinéraire réalisé et la localisation des arrêts.

Info sonore limitée à petite musique jingle ou à de rares occasions annonce sonore des noms d'arrêt dont le son est très faible

Pas de vente de titre Maconnex – Coppet : le conducteur indique que "la machine déconne"

Conduite peu agréable, conduite très « sportive »

Envoyé en préfecture le 20/12/2022
Reçu en préfecture le 20/12/2022
Publié le
ID : 074-200006450-20221220-2422-DE

Absence de lumière à l'intérieur pour la partie avant (éclairage à partir du 2ème arrêt)
Panneau lumineux « arrêt demandé » en allemand (« Wagen Halt »)
Croisement de la course dans le sens inverse au niveau du croisement de la rue d'Arbère et de la D15 à 7h34.
Immatriculation du véhicule : FR-028-FG
Disque PMR dévissé en 2 points sur 3

Constats	**Pénalités susceptibles d'être appliquées**
Retard/Avance	1.9.13 Véhicule en retard de plus de 10 minutes au départ et, hors cas de force majeure ou de respect de la correspondance avec les trains : 200€
Info visuelle et sonore hors service (dysfonctionnement d'un écran et de l'information sonore) Absence du règlement, des tarifs, du thermomètre de ligne, etc.	1.8.1 Absence ou mauvaise diffusion des supports d'information obligatoires : 50 € 1.8.2 Défaut d'affichage ou affichage d'une grille tarifaire erronée à bord des véhicules : 50 € 1.8.3 Défaut d'affichage ou de mise à disposition du règlement de sécurité et d'exploitation : 50 €
Dysfonctionnement du système billettique	1.7.4 Absence ou insuffisance de billetterie à bord du véhicule : 100€
Défaut d'information sur perturbation	1.2.2 Absence d'information sur les perturbations prévisibles et/ou imprévisibles : 100€

Envoyé en préfecture le 20/12/2022
Reçu en préfecture le 20/12/2022
Publié le
ID : 074-200006450-20221220-2422-DE

Ligne 818 Nyon => Gex à 09h02

Contrôle réalisé en embarqué

Arrêt	Horaire prévu	Horaire réel de passage à l'arrêt	Montées	Descentes
Nyon, Gare	09h02	09h03 (+1 min)	+7	0
Nyon, Hôpital	09h04	09h05 (+1 min)	0	-2
Eysins, Terre-Bonne Nord	09h07	09h08 (+1 min)	0	-4
Crassier, Ancienne Gare	09h15	09h13 mais regul jusqu'à 9h16	0	0
Divonne-les-Bains, Vésenex (F)	09h19	09h18 (-1 min)	0	0
Divonne-les-Bains, Rue de la Scie (F)	09h21	09h20 (-1 min)	0	0
Divonne-les-Bains, Perdtemps (F)	09h23	09h23	0	-1
Divonne-les-Bains, Ancienne Gare (F) / Arrivée	09h26	09h25 (-1 min)	0	0
Divonne-les-Bains, Ancienne Gare (F) / Départ	09h27	09h31 (+4 min)	0	0
Divonne-les-Bains, Arbère (F)	09h29	09h33 (+4 min)	0	0
Gex, Aiglette (F)	09h39	09h41 (+2 min)	+1	0
Gex, Georges Charpak (F)	09h41	09h42 (+1 min)	0	0
Gex, Centre (F)	09h44	09h44	0	-1

>>>> 8 montées
Vente de billets : ok mais papier support de type Eurolines alors qu'il ne s'agit pas de lignes Eurolines.
Immatriculation du véhicule : FM-284-HJ
Ecran et annonce sonore hors service
Conduite : ok
Arrêt demandé en français : ok
Affichage peu esthétique, mal fait

Envoyé en préfecture le 20/12/2022
Reçu en préfecture le 20/12/2022
Publié le
ID : 074-200006450-20221220-2422-DE

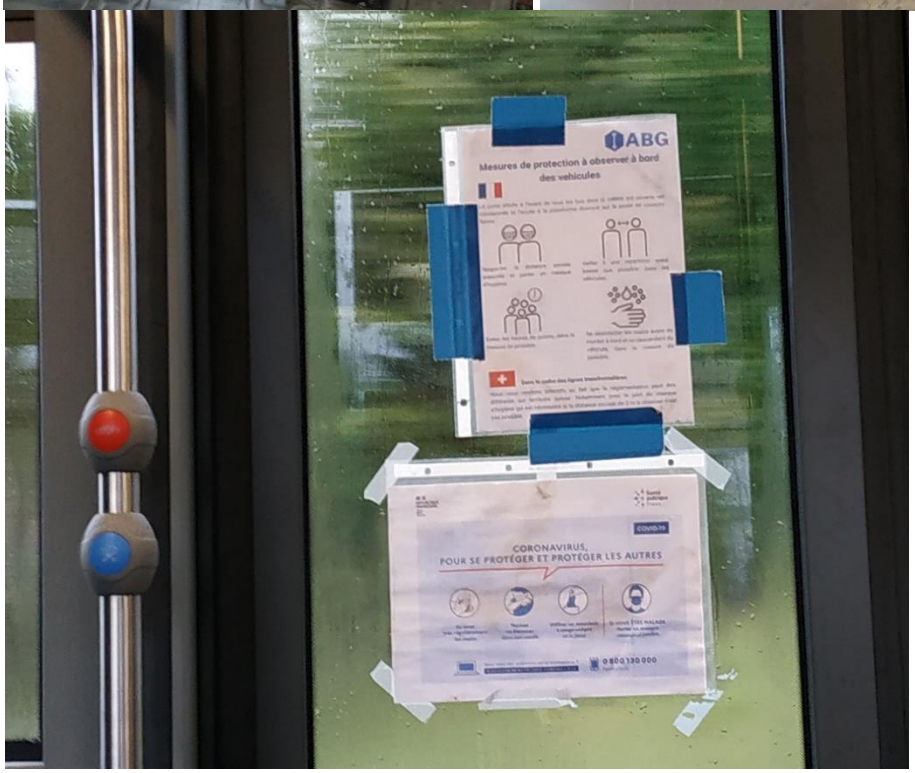

Constats	Pénalités susceptibles d'être appliquées
Info visuelle et sonore (dysfonctionnement d'un écran et de l'info sonore)	1.8.1 Absence ou mauvaise diffusion des supports d'information obligatoires : 50 €

Envoyé en préfecture le 20/12/2022
Reçu en préfecture le 20/12/2022
Publié le
ID : 074-200006450-20221220-2422-DE

Contrôles le 07/10/2021

Ligne 818 Gex Aiglette => Divonne à 07h23

Contrôle réalisé à l'arrêt

Arrêt	Horaire prévu	Horaire réel de passage à l'arrêt	Montées	Descentes
Gex, Aiglette	07h23	07h25 (+2 min)	+1	0

Immatriculation du véhicule : FM281HJ

Ligne 818 GEX aiglette => Gex centre à 07h39

Contrôle réalisé en embarqué
Immatriculation du véhicule : FM157GH
Pas de vente de titre, le conducteur a répondu « pas la peine pour 1 arrêt »
1 passager à bord
Information sonore et visuelle (écrans) hors service

Constats	Pénalités susceptibles d'être appliquées
Info visuelle et sonore hors service (dysfonctionnement d'un écran et de l'information sonore)	1.8.1 Absence ou mauvaise diffusion des supports d'information obligatoires : 50 €
Dysfonctionnement du système billettique	1.7.4 Absence ou insuffisance de billetterie à bord du véhicule : 100€

Ligne 814 Gex Aiglette => Gex centre à 08h09

Arrêt	Horaire prévu	Horaire réel de passage à l'arrêt	Montées	Descentes
Gex, Aiglette	08h09	08h12 (+3 min)	0 (déjà 12 passagers à bord)	0
Gex, Charpak	08h11		+1	0
Gex, Centre	08h14	08h21 (+7 min)		

Contrôle réalisé En embarqué
Immatriculation du véhicule : FM274HJ
Pas de vente de titre, le conducteur a répondu « pas la peine pour 2 arrêts »
Information sonore et visuelle (écrans) hors service
Affichage peu esthétique, mal fait
Ce véhicule enchaine avec départ ligne 818 Gex => Nyon prévu à 8h16 => départ à 8h24 (+8 min)

Constats	Pénalités susceptibles d'être appliquées
Info visuelle et sonore hors service (dysfonctionnement d'un écran et de l'information sonore)	1.8.1 Absence ou mauvaise diffusion des supports d'information obligatoires : 50 €

Envoyé en préfecture le 20/12/2022
Reçu en préfecture le 20/12/2022
Publié le
ID : 074-200006450-20221220-2422-DE

Dysfonctionnement du système billettique	1.7.4 Absence ou insuffisance de billetterie à bord du véhicule : 100€

Ligne 818 Gex Aiglette => Gex centre à 08h39

Contrôle réalisé en embarqué

Immatriculation du véhicule : FM281HJ

Arrêt	Horaire prévu	Horaire réel de passage à l'arrêt	Montées	Descentes
Gex, Aiglette	08h39	08h42 (+3 min)	0 (3 passagers déjà dans le véhicule)	-1
Gex, Charpak	08h41		+1	-1
Gex, Centre	08h44	08h47 (+3 min)		

Vente de titres : ok mais papier support de type Eurolines alors qu'il ne s'agit pas de lignes Eurolines.

Information sonore et visuelle (écrans) hors service

Affichage « propre » même si réalisé avec du scotch bleu

Ce véhicule enchaine avec départ ligne 814 Gex => Divonne prévu à 8h46 => départ à 8h48 (+2 min)

Constats	Pénalités susceptibles d'être appliquées
Info visuelle et sonore hors service (dysfonctionnement d'un écran et de l'information sonore)	1.8.1 Absence ou mauvaise diffusion des supports d'information obligatoires : 50 €

Ligne 814 Maconnex => Grilly à 07h09

En embarqué

Arrêt	Horaire prévu	Horaire réel de passage à l'arrêt	Montées	Descentes
Maconnex, Arcades	07h09	07h15 (+6 min)	0	0
Versonnex, Village (F)	07h14	07h20 (+6 min)	0	0
Versonnex, Genévriers (F)	07h16	07h21 (+5 min)	0	0
Sauverny, La Croisée (F)	07h18	07h23 (+5 min)	0	0
Grilly, Mairie (F)	07h22	07h26 (+4 min)	+1	0

Immatriculation : FR028FG

Vente de titre : ok mais aucun tiroir-caisse (perte de temps pour rendre la monnaie)

Annonce visuelle : écran derrière le conducteur ne fonctionne pas

Annonce sonore : seul le jingle

Conduite : ok

Propreté : ok

Envoyé en préfecture le 20/12/2022
Reçu en préfecture le 20/12/2022
Publié le
ID : 074-200006450-20221220-2422-DE

Aucune affiche (ni sur tarifs, ni plan, ni règlement, etc.), pas de thermomètre de ligne

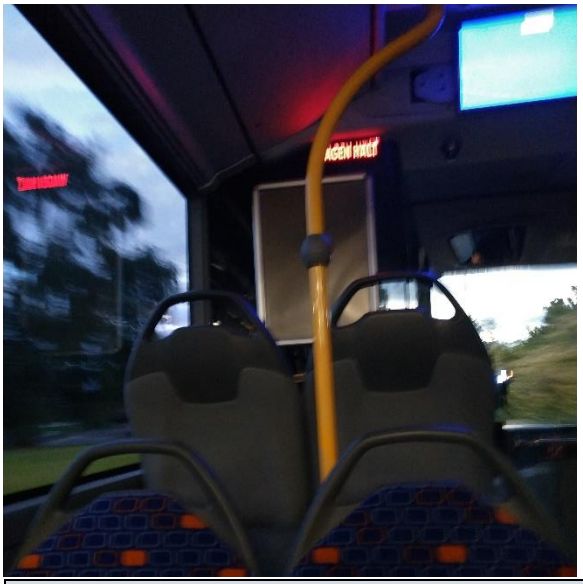

Constats	Pénalités susceptibles d'être appliquées
Info visuelle et sonore hors service (dysfonctionnement d'un écran et de l'information sonore) Absence du règlement, des tarifs, du thermomètre de ligne, etc.	1.8.1 Absence ou mauvaise diffusion des supports d'information obligatoires : 50 € 1.8.2 Défaut d'affichage ou affichage d'une grille tarifaire erronée à bord des véhicules : 50 € 1.8.3 Défaut d'affichage ou de mise à disposition du règlement de sécurité et d'exploitation : 50 €

Ligne 814 Grilly => Maconnex, Arcades à 07h36

Contrôle à l'arrêt

Arrêt	Horaire prévu	Horaire réel de passage à l'arrêt	Montées	Descentes
Grilly, Mairie (F)	07h36	7h37 (+1 min)	0	0

Ligne 814 Grilly => Coppet à 08h22

Arrêt	Horaire prévu	Horaire réel de passage à l'arrêt	Montées	Descentes
Grilly, Mairie (F)	08h22	Course non effectuée	0	0

Attendu à l'arrêt, passé à 09h05 « Sans voyageur » >>> course non effectuée
Immatriculation : FR028FG

Constats	Pénalités susceptibles d'être appliquées
Non réalisation du service	pénalité 1.6.1 Service non effectué : 500€
Absence d'information sur perturbation	pénalité 1.2.2 Absence d'information sur les perturbations prévisibles et/ou imprévisibles : 100€

Envoyé en préfecture le 20/12/2022
Reçu en préfecture le 20/12/2022
Publié le
ID : 074-200006450-20221220-2422-DE

Envoyé en préfecture le 20/12/2022
Reçu en préfecture le 20/12/2022
Publié le
ID : 074-200006450-20221220-2422-DE

Ligne 814 Grilly => Maconnex, Arcades à 08h36

Contrôle à l'arrêt

Arrêt	Horaire prévu	Horaire réel de passage à l'arrêt	Montées	Descentes
Grilly, Mairie (F)	08h36	8h40 (+4 min)	0	0

Ligne 814 Grilly => Sauverny, La Croisée à 09h36

Contrôle en embarqué

Arrêt	Horaire prévu	Horaire réel de passage à l'arrêt	Montées	Descentes
Grilly, Mairie (F)	09h36	9h41 (+5 min)	+2 (2 passagers déjà présents à bord)	0
Sauverny, La Croisée (F)	09h41		0	0

Immatriculation du véhicule : FR028FG

Pas de vente de titre, le conducteur a répondu que la « machine est hors service »

La porte avant du véhicule est hors service

Le poteau d'arrêt n'a ni panneau, ni porte horaires, ni fiches horaires (voir photo ci-après)

Constats	Pénalités susceptibles d'être appliquées
Absence du cadre horaires et des fiches horaires, du panneau de nom d'arrêt, de ligne et de direction/	1.8.1 Absence ou mauvaise diffusion des supports d'information obligatoires : 50 €
Dysfonctionnement du système billettique	1.7.4 Absence ou insuffisance de billetterie à bord du véhicule : 100€

Envoyé en préfecture le 20/12/2022
Reçu en préfecture le 20/12/2022
Publié le
ID : 074-200006450-20221220-2422-DE

Ligne 814 Divonne, Ancienne gare => Divonne, Perdtemps à 10h04

Arrêt	Horaire prévu	Horaire réel de passage à l'arrêt	Montées	Descentes
Divonne-les-B, Ancienne gare départ	10h04		0	0
Divonne-les-B, Perdtemps				

Immatriculation du véhicule : FM281HJ
Poteau d'arrêt Divonne, Ancienne gare (côté arrivée) sale (porte horaire et panneau de nom d'arrêt et directionnel présentant de la mousse et sales ou autocollant qui se décolle)
Information sonore et visuelle (écrans) hors service
Aucune vente pour Divonne, Ancienne Gare - Divonne, Perdtemps, le conducteur indique que « c'est bon » (sous-entendu « c'est gratuit ») mais le voyageur suivant qui va jusqu'à Coppet paie.

Constats	Pénalités susceptibles d'être appliquées
Info visuelle et sonore hors service (dysfonctionnement d'un écran et de l'information sonore)	1.8.1 Absence ou mauvaise diffusion des supports d'information obligatoires : 50 €
Dysfonctionnement du système billettique	1.7.4 Absence ou insuffisance de billetterie à bord du véhicule : 100€

Envoyé en préfecture le 20/12/2022
Reçu en préfecture le 20/12/2022
Publié le
ID : 074-200006450-20221220-2422-DE

SYNTHESE DES PENALITES SUSCEPTIBLES D'ETRE APLIQUEES

Constats	Pénalités susceptibles d'être appliquées	Montant	Nombre	Total	Application des pénalités
Retard/Avance	1.9.13 Véhicule en retard de plus de 10 minutes au départ et, hors cas de force majeure ou de respect de la correspondance avec les trains	200 €	1	200 €	Avec mise en demeure
Info visuelle et sonore hors service (dysfonctionnement d'un écran et de l'information sonore) Absence du règlement, des tarifs, du thermomètre de ligne, etc.	1.8.1 Absence ou mauvaise diffusion des supports d'information obligatoires	50 €	8	400 €	Immédiate (sans mise en demeure)
	1.8.2 Défaut d'affichage ou affichage d'une grille tarifaire erronée à bord des véhicules	50 €	2	100 €	Immédiate (sans mise en demeure)
	1.8.3 Défaut d'affichage ou de mise à disposition du règlement de sécurité et d'exploitation	50 €	2	100 €	Immédiate (sans mise en demeure)
Dysfonctionnement du système billettique	1.7.4 Absence ou insuffisance de billetterie à bord du véhicule	100 €	5	500 €	Avec mise en demeure
Défaut d'information sur perturbation	1.2.2 Absence d'information sur les perturbations prévisibles et/ou imprévisibles	100 €	2	200 €	Immédiate (sans mise en demeure)
Non réalisation du service	1.6.1 Service non effectué	500 €	1	500 €	Immédiate (sans mise en demeure)
TOTAL				**2 000 €**	